

**Monsieur Vincent DEMOULIN**  
**PARTY-FICES S.P.R.L.**  
Ruelle des Croix, 18

**B – 1390 GREZ-DOICEAU**

Bruxelles, le

V/Réf : /  
N/Réf : AVL/KD/FRT-2.1/s.349  
Annexe : /

Monsieur,

Objet : FOREST. Abbaye de Forest. Organisation d'un tir de feu d'artifices le 4 septembre 2004.

En réponse à votre courrier du 3 juin 2004 transmis par fax, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 9 juin 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve de la remise en état pristin des lieux. Elle vous demande instamment de veiller à prendre toutes les précautions d'usage avant, pendant et après l'événement, tant au niveau des bâtiments que des jardins de l'Abbaye.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.